

4° La constitution du gisement houiller de la Campine peut, à présent, être définie avec une réelle certitude, en ce qui concerne la région occidentale, sur la base des sondages n° 77 (Kleine-Heide) et des travaux miniers qui s'y rattachent, et n° 86 (Wijvenheide), appuyé du sondage n° 96 (Stockroye), voire par le sondage n° 84 (Lummen-Tienwinkel) et n° 16 (Zonhoven), le raccord entre ces coupes s'établissant sur la base des résultats du sondage n° 103 (Lummen-Gestel).

Les divers termes sont de l'ordre de grandeur suivant :

GRANDE STAMPE STÉRILE . . . . .	140 mètres;
FAISCEAU DE BEERINGEN . . . . .	190-205 mètres;
PETITE STAMPE STÉRILE . . . . .	45-65 mètres;
FAISCEAU DE NORDERWIJCK . . . . .	160-190 mètres;
FAISCEAU DE WESTERLOO (1) . . . . .	440 mètres;
ASSISE DE CHOCKIER . . . . .	240 mètres;

5° La comparaison de la série houillère de la Campine avec celles des bassins de Haine-Sambre-Meuse, particulièrement avec celle du district de Liège, telle que je l'ai esquissée l'an dernier (2), se trouve renforcée et complétée par les remarques faites ci-dessus. Mais il serait par trop long de s'étendre ici sur ce sujet.

Septembre 1927.

A. RENIER.

(1) Je conserve cette dénomination par respect pour l'usage. Il est, en effet, plus que probable que les couches de houille recoupées au sondage n° 33 ou de Westerloo appartiennent aux parties moyenne et inférieure du faisceau dit de Beeringen et à la partie supérieure du faisceau de Norderwijk, et ne constituent donc pas un faisceau indépendant et inférieur à celui dit de Norderwijk.

(2) A. RENIER. Quelques précisions nouvelles. *Op. cit.*

# RAPPORTS ADMINISTRATIFS

## EXTRAIT D'UN RAPPORT

DE

M. V. FIRKET

*Ingénieur en chef-Directeur du 8<sup>e</sup> arrondissement, à Liège,*

**SUR LES TRAVAUX DU 1<sup>er</sup> SEMESTRE 1927.**

**Charbonnage de l'Espérance et Bonne-Fortune.**

Siège Saint-Nicolas.

*Dispositif de sûreté pour balance.*

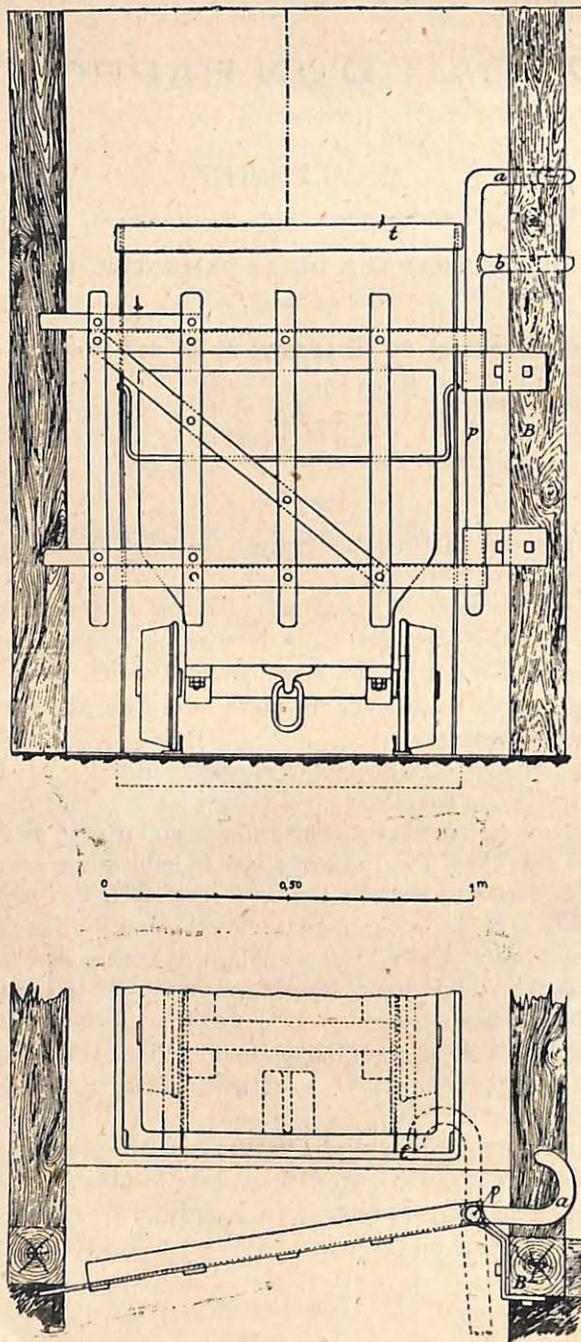
M. l'Ingénieur J. DANZE me fournit, au sujet de ce dispositif, les renseignements ci-après :

« Sur les conseils de M. Lardinois, Délégué à l'Inspection des Mines, la direction du siège Saint-Nicolas du charbonnage de l'Espérance et Bonne-Fortune a réalisé un dispositif ayant pour but d'empêcher la chute dans les puits intérieurs, de wagonnets poussés par les ouvriers.

La figure ci-contre représente l'appareil utilisé à la recette intermédiaire d'une balance.

Le pivot *p* de la barrière est constitué par un fer rond de 40 millimètres de diamètre; il est prolongé vers le haut et son extrémité est forgée de façon à former le crochet *a*; un crochet *b*, identique à *a*, est soudé à la barre *p* en dessous de son extrémité. Lorsque la barrière est fermée, les crochets s'appliquent contre le « bois de colonne » B. Une cage étant amenée au niveau de la recette, le préposé ouvre la barrière; les crochets *a* et *b* pivotent et viennent embrasser le toit *t* de la cage, immobilisant celle-ci. Pour pouvoir la libérer, l'ouvrier est obligé de refermer le portillon, ce qui amène l'effacement du dispositif.

Pour la recette inférieure d'une balance, on ne conserve que le crochet *a*, qui empêchera la cage de se soulever pendant les manœuvres, tandis qu'au chargeage supérieur, le crochet *b*, employé seul, évitera toute descente prématurée.



Le dispositif, d'une réalisation fort simple, s'est montré très efficace. Il assure automatiquement le blocage de la cage; d'autre part, l'ouvrier doit fermer l'accès du puits avant de manœuvrer la cage; il ne sera pas tenté d'ouvrir intempestivement la barrière, car les crochets faisant saillie dans le compartiment d'extraction seraient alors heurtés par la cage en mouvement. De la sorte, une berline ne peut être poussée par inadvertance dans le vide. »